



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor het Leefmilieu
en de Energie,**

**belast met het Natuurbehoud,
het Dierenwelzijn, de Netheid,
het Waterbeleid en de Haven van Brussel**

**VERGADERING VAN
WOENSDAG 6 JULI 2022**

ZITTING 2021-2022

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'environnement
et de l'énergie,**

**chargée de la conservation de la nature,
du bien-être animal, de la propreté, de la
politique de l'eau et du Port de Bruxelles**

**RÉUNION DU
MERCREDI 6 JUILLET 2022**

SESSION 2021-2022

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet 1

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "het wettelijk kader voor het tentoonstellen van levende dieren op de markten in het Brussels Gewest".

Mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul 3

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "de illegale verkoop van dieren op het internet en het FARI- project".

Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet 5

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "het gebruik van de administratieve boetes in verband met overtredingen van de wetgeving inzake dierenwelzijn".

Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet 8

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

SOMMAIRE

Question orale de Mme Victoria Austraet 1

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "l'encadrement juridique de l'exposition d'animaux vivants sur les marchés en Région bruxelloise".

Question orale de M. Jonathan de Patoul 3

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "la vente illégale d'animaux sur internet et le projet FARI".

Question orale de Mme Victoria Austraet 5

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "l'utilisation des amendes administratives liées à des infractions à la législation en matière de bien-être animal".

Question orale de Mme Victoria Austraet 8

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation

betreffende "de verplichting tot sterilisatie van huiskatten".		professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal, concernant "l'obligation de stérilisation des chats domestiques".	
Toegevoegde mondelinge vraag van mevrouw Ingrid Parmentier,	8	Question orale jointe de Mme Ingrid Parmentier,	8
betreffende "de verplichting tot sterilisatie van huiskatten".		concernant "l'obligation de la stérilisation des chats domestiques".	
Mondelinge vraag van mevrouw Victoria Austraet	12	Question orale de Mme Victoria Austraet	12
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,	
betreffende "het volgen van een verplichte opleiding voor personeel dat in contact komt met dieren in erkende inrichtingen".		concernant "le suivi d'une formation imposée aux membres du personnel en contact avec les animaux des établissements agréés".	
Mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul	14	Question orale de M. Jonathan de Patoul	14
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,	
betreffende "het verbod op elektrische, wurg- en prikhalsbanden in het Brussels Gewest".		concernant "l'interdiction des colliers électriques, étrangleurs et à piques en Région bruxelloise".	
Mondelinge vraag van mevrouw Dominique Dufourny	16	Question orale de Mme Dominique Dufourny	16
aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,		à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,	
betreffende "de adoptie van dieren uit dierenasiels door bejaarden".		concernant "l'adoption d'animaux en refuges animaliers par des personnes âgées".	
Mondelinge vraag van mevrouw Dominique Dufourny	19	Question orale de Mme Dominique Dufourny	19

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de
Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast
met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering,
Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "de oprichting van een voedsel-
bank voor huisdieren".

à M. Bernard Clerfayt, ministre du
gouvernement de la Région de Bruxelles-
Capitale chargé de l'emploi et de la formation
professionnelle, de la transition numérique,
des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "la création d'une banque
alimentaire pour animaux de compagnie".

Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, oudste lid in jaren.

Présidence : Mme Isabelle Emmery, doyenne d'âge.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT

QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

betreffende "het wettelijk kader voor het tentoonstellen van levende dieren op de markten in het Brussels Gewest".

concernant "l'encadrement juridique de l'exposition d'animaux vivants sur les marchés en Région bruxelloise".

Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke) (in het Frans).- *In september 2021 stelde ik u een schriftelijke vraag over de verkoop van dieren op Brusselse markten. Sindsdien heb ik een aantal markten bezocht waar dieren werden verkocht en dat riep nieuwe vragen op.*

Mme Victoria Austræet (indépendante).- En septembre 2021, je vous ai adressé une question écrite sur le contrôle des animaux exposés sur des marchés communaux bruxellois. Depuis lors, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs marchés communaux sur lesquels étaient présentés des animaux, à savoir ceux de Jette, d'Anderlecht ou de Forest, mais il en existe également à Uccle, Woluwe-Saint-Pierre et peut-être dans d'autres communes.

Het ging voornamelijk om fokdieren, zoals koeien, paarden, schapen, konijnen, ezels, kippen en eenden. Het vervoer en de omstandigheden op de markten brengen allerlei vormen van stress met zich mee voor de dieren. Een aantal bezoekers van de markten was geschokt.

Mes observations et votre réponse appellent de nouvelles interrogations. Ces expositions concernaient essentiellement des animaux d'élevage ou de rente tels que vaches blanc bleu belge, chevaux de trait, moutons, lapins, ânes, poules, canards, etc.

Mijn vorige vraag ging hoofdzakelijk over controles door Leefmilieu Brussel. Nu wil ik weten welke regels gelden voor het tentoonstellen van dieren op markten. Wordt Leefmilieu Brussel systematisch op de hoogte gebracht als er levende dieren te koop worden aangeboden, zodat het kan controleren? Hebben de inspecteurs van Leefmilieu Brussel een overzicht van de punten die ze moeten controleren?

Comme déjà mentionné, ces expositions sont interpellantes sur le plan du bien-être animal : stress lié au transport, au bruit environnant, aux diverses manipulations par les exposants et le public, animaux attachés très court, tours à dos d'âne, présence de chevaux de trait caudectomisés - malgré l'interdiction de ces mutilations -, douleurs lors du ramassage brutal des animaux à la fin de la journée, etc. Cette situation n'a d'ailleurs pas manqué de choquer certaines personnes présentes sur les marchés visités.

Bespreekt u dierenwelzijn op markten met de gemeenten? Verstrekt uw kabinet aanbevelingen? Volgens uw antwoord op mijn schriftelijke vraag organiseren alleen Anderlecht, Jette en Ukkel markten waar dieren aanwezig zijn of verkocht worden. Die lijst lijkt me echter onvolledig.

Ma précédente question portait principalement sur les contrôles effectués par Bruxelles Environnement. J'aimerais désormais vous interroger sur l'encadrement de ces expositions d'animaux sur des marchés. Bruxelles Environnement est-elle systématiquement informée de ces expositions, ce qui doit lui permettre de les recenser et de les contrôler ? Dans la négative, l'instauration d'un régime d'autorisation et d'information est-elle à l'étude ?

Les inspecteurs de Bruxelles Environnement disposent-ils d'une grille d'analyse pour leurs contrôles ? Si oui, pourriez-vous en présenter les points d'attention ? Dans la négative, des réflexions sont-elles menées pour en créer une ?

Êtes-vous en contact avec les communes pour ce qui concerne le bien-être des animaux exposés sur les marchés ? Dans l'affirmative, votre cabinet propose-t-il des recommandations ? Dans votre réponse à ma question écrite, vous indiquiez que "selon les informations dont dispose Bruxelles Environnement, seules les communes d'Anderlecht, de Jette et d'Uccle organisent des marchés où des animaux sont exposés ou mis en vente". Cependant, cette liste ne semble pas complète. Disposez-

¹⁰⁹ *In uw antwoord stond ook dat de inspectie aanwezig kan zijn tijdens markten, dat de inspecties door middel van steekproeven plaatsvinden en dat er processen-verbaal worden opgesteld in geval van inbreuken. Zijn er recent inbreuken vastgesteld? Wat is daarmee gebeurd?*

¹¹¹ **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *De gemeenten hoeven Leefmilieu Brussel niet te informeren over de organisatie van markten waar dieren aanwezig zijn. We beschikken daardoor slechts over fragmentarische kennis.*

De problematiek van de regels voor de verkoop van dieren op markten komt aan bod bij het opstellen van de nieuwe Brusselse dierenwelzijnsregeling en tijdens een globale denkoefening over het advies van de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn in verband met een verbod op de verkoop van dieren op markten.

Na een vraag van een gemeente of na een inspectie verstrekt de afdeling Dierenwelzijn van Leefmilieu Brussel aanbevelingen om het dierenwelzijn op markten te verbeteren.

De inspecteurs hanteren inderdaad een controlelijst. Daarin komen onder andere de omstandigheden waarin dieren worden vastgehouden, de algemene toestand en het transport van de dieren aan bod. De laatste tijd zijn er geen inbreuken vastgesteld.

¹¹³ *Ik zal Leefmilieu Brussel vragen om nogmaals bij de gemeenten na te gaan of er markten plaatsvinden waar levende dieren worden verkocht. Ik hoop dat we volledige antwoorden krijgen.*

¹¹⁵ **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Ik kan u alleen maar stimuleren om de aanwezigheid van dieren op markten globaal te benaderen. Een verbod zou goed zijn, want ik heb gezien in welke omstandigheden dieren worden tentoongesteld op markten. Het volstaat om te zien met hoeveel geweld kooien in bestelwagens worden gegooid.*

Zulke uitwassen moeten verboden worden. Als er levende dieren op een markt worden verkocht, zou er altijd een inspecteur aanwezig moeten zijn, want er gebeuren heel veel inbreuken.

Net zoals in Vlaanderen zou het in Brussel verboden moeten zijn om gecoupeerde paarden tentoon te stellen op markten. Er is duidelijk nog werk aan de winkel.

vous aujourd'hui d'une vue plus exhaustive ? De combien de marchés et d'animaux parle-t-on, et dans quelles communes ?

Vous indiquiez également dans votre réponse que "les services d'inspection peuvent être présents lors de la tenue des marchés", que "les inspections sont réalisées par coup de sonde", et qu'"un procès-verbal est adressé" en cas d'infraction, par exemple à l'interdiction de la caudectomie. Des cas d'infraction à la loi sur la protection des animaux ont-ils été dernièrement constatés ? Le cas échéant, quel a été le suivi ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Comme je l'ai déjà relevé dans ma réponse à votre question écrite, les communes ne sont pas tenues d'informer Bruxelles Environnement de l'organisation de marchés impliquant l'exposition d'animaux. Notre connaissance n'est dès lors pas complète.

Vos questions sont toutefois légitimes. La problématique de l'encadrement de l'exposition et de la vente d'animaux lors des marchés est en cours d'examen, dans le cadre de la rédaction du nouveau Code bruxellois du bien-être animal. Elle devrait également faire l'objet d'une réflexion plus globale au regard de l'avis du Conseil bruxellois du bien-être animal sur l'interdiction de vente d'animaux sur les marchés.

Lorsqu'une commune nous en fait la demande, ou à la suite d'une inspection, le département du bien-être animal de Bruxelles Environnement émet des recommandations permettant d'assurer le bien-être des animaux concernés.

Les inspecteurs disposent effectivement de listes de contrôle incluant, notamment, les conditions de détention, l'état général des animaux, leur manipulation et leur transport.

Aucune infraction n'a été constatée dernièrement et aucun signalement n'a invité les services à faire un contrôle particulier sur un marché donné.

Enfin, je demanderai à Bruxelles Environnement de réinterroger les communes - en espérant que toutes répondent de manière exhaustive - sur la présence d'animaux, exposés ou vendus, sur les marchés qu'elles organisent dans l'espace public.

Mme Victoria Austraet (indépendante).- Je ne peux que vous encourager à mener une réflexion globale sur la présence d'animaux sur les marchés. Il faut à minima interdire leur vente. Interdire leur exposition serait également positif. En effet, pour en avoir été témoin, je peux dire que les conditions auxquelles ces animaux sont soumis sont inacceptables et choquantes. Il suffit de voir comment les exposants les remettent dans leurs cages ou dans leurs camionnettes ! C'est extrêmement violent !

Une réflexion doit donc être entamée et ces dérives doivent être interdites autant que possible. Lorsqu'il y a exposition d'animaux, le minimum serait de prévoir un inspecteur sur place du début à la fin du marché, car même si aucune plainte n'a été déposée, de nombreuses infractions sont commises.

- *Het incident is gesloten.*

En ce qui concerne les chevaux caudectomisés, il faudrait interdire purement et simplement leur présence, comme le fait la Flandre.

Il reste indéniablement du pain sur la planche pour ce qui est du contrôle de l'exposition et de la vente d'animaux sur les marchés.

- *L'incident est clos.*

119 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL**

QUESTION ORALE DE M. JONATHAN DE PATOUL

119 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

119 **betreffende "de illegale verkoop van dieren op het internet en het FARI- project".**

concernant "la vente illégale d'animaux sur internet et le projet FARI".

121 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).**- *Onlangs beweerden een aantal parlementsleden op sociale media dat onze interesse voor dierenwelzijn beperkt blijft tot hun levenseinde. Helaas zijn ze vandaag niet aanwezig.*

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Récemment, certains députés ont prétendu sur les réseaux sociaux que nous ne nous intéressions qu'à une seule question sur le thème du bien-être animal, à savoir la fin de vie des animaux. Je me réjouis de la dizaine de questions du jour et de notre récent vote d'une proposition de résolution. Malheureusement, ces députés ne sont pas présents aujourd'hui dans cette commission.

Een van de projecten van het Artificial Intelligence for the Common Good Institute (FARI) heeft betrekking op de strijd tegen de illegale onlineverkoop van dieren. De collega's van de MR zijn daar bijzonder in geïnteresseerd, maar helaas zijn ze er niet.

La Région bruxelloise a décidé de lancer le projet du FARI, l'institut d'intelligence artificielle pour le bien commun. L'un des projets spécifiques est consacré au bien-être animal, et plus précisément à la lutte contre la vente illégale d'animaux sur internet. Avec les réseaux sociaux et les sites de vente en ligne, les annonces illégales se font de plus en plus nombreuses. Ce sujet intéresse particulièrement mes collègues du MR, mais ils ne sont hélas pas présents.

Met het project worden advertenties opgespoord die niet aan de gewestelijke voorwaarden beantwoorden. Zo moeten ze een erkenningsnummer en het adres van de verkoper vermelden en informatie over het dier, zoals ras of sterilisatie.

Celles-ci concernent les arnaques, la vente d'animaux prétendument de race ou encore le commerce d'animaux exotiques. Ce projet vise à identifier les offres de vente ne répondant pas aux conditions imposées par la Région bruxelloise visant notamment un contenu minimal, par exemple le numéro d'agrément, les coordonnées du vendeur, des informations sur l'animal telles que la race ou la stérilisation.

Volgens het Wereldnatuurfonds (WWF) worden online gekochte dieren vaker achtergelaten of mishandeld. Ook over de geboorte van het dier is in die gevallen niets bekend, met alle wantoestanden van dien.

La réalité derrière une annonce sur internet n'est hélas pas toujours rose. Effectivement, d'après le Fonds mondial pour la nature (WWF), un animal acheté en ligne encourt plus de risques d'être abandonné ou maltraité. L'animal vendu est rarement vu par l'acheteur et aucun accompagnement n'est effectué lors de l'achat. L'acheteur ne connaît donc ni le tempérament ni les besoins spécifiques de l'animal. L'achat en ligne manque de transparence et de sécurité. La provenance de l'animal est souvent douteuse, clandestine, voire amatrice.

¹²³ *Op sociale media zoals Instagram of Tiktok worden nieuwe modeverschijnselen in de dierenverkoop verspreid. Dat is verontrustend.*

In België gaat het hoofdzakelijk om advertenties voor reptielen en zeldzame vogels. Vaak zijn dat met uitsterven bedreigde dieren en het merendeel van de advertenties levert geen uitsluitel over de al dan niet legale herkomst. De meeste websites verstrekken bovendien geen advies over de wetgeving.

Hoe kan het gewest optreden tegen illegale reclame voor dierenverkoop? Kunt u meer zeggen over het huidige project? Bestaan er gelijkaardige projecten in het buitenland?

Is de tool efficiënt? Hoeveel van de verkopen zijn illegaal? Om welke dieren gaat het dan?

¹²⁵ **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *In de dierenhandel doen zich inderdaad veel wantoestanden voor, zoals impulsieve aankopen, ongecontroleerde handel en mishandeling. In die context is de online verkoop van dieren een van de belangrijkste oorzaken van dierenverwaarlozing.*

Advertenties voor de verkoop van dieren zijn in het Brussels Gewest aan strenge voorwaarden onderworpen. Ze mogen alleen op gespecialiseerde websites worden geplaatst. Door de groeiende populariteit van sociale media, zien we echter dat daar vaak tegen wordt gezondigd

De politie en de afdeling dierenwelzijn hebben onvoldoende slagkracht om alle onlineadvertenties te controleren. Veel adverteerders verblijven in het buitenland. Daardoor ontstaan er een heleboel juridische en praktische hinderpalen.

De plus, la naissance des animaux peut avoir lieu n'importe où et dans n'importe quelles conditions, engendrant de nombreuses dérives.

Enfin, les réseaux sociaux tels qu'Instagram ou TikTok sont devenus les nouveaux vecteurs des effets de mode de ventes d'animaux, ce qui est inquiétant.

En Belgique, les annonces concernent principalement les reptiles et les oiseaux rares. Ces animaux sont souvent considérés comme des espèces menacées d'extinction, et la plupart des annonces ne fournissent pas d'informations adéquates prouvant que les reptiles ou les oiseaux à vendre sont d'origine légale. La grande majorité des plateformes en ligne ne prodigue d'ailleurs pas de conseils clairs à l'intention des utilisateurs concernant la législation sur le commerce des espèces sauvages.

Quels sont les moyens d'action dont dispose actuellement la Région pour contrôler les publicités illégales ? Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet en cours ? Existe-t-il des projets similaires dans d'autres pays ? Dans l'affirmative, lesquels ?

Cet outil est-il efficace ? Quel est, approximativement, le nombre de fraudes que constituent ces ventes illégales ? Quels sont les animaux les plus concernés ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Il est vrai que les dérives sont nombreuses dans le domaine de la vente d'animaux : acquisitions impulsives, trafics échappant aux filières organisées et contrôlées, phénomènes de maltraitance, etc. Dans ce contexte, le commerce d'animaux sur internet est l'un des principaux vecteurs d'inattention pour le bien-être animal. Il conviendrait dès lors de le contrôler davantage, alors que son développement le rend précisément difficile à contrôler.

La Région bruxelloise s'est dotée d'un cadre strict imposant des conditions sévères pour les annonces relatives à la vente d'animaux. Ces dispositions légales prévoient un contenu minimal pour les annonces. Il est également interdit de les publier n'importe où, leur publication n'étant autorisée que sur des sites spécialisés. Or, face au développement des réseaux, nous voyons trop souvent sur internet des publicités qui ne respectent pas ce cadre légal, engendrant de possibles dérives en matière de bien-être animal.

La police, qui est chargée de faire appliquer les lois, et le département du bien-être animal - qui est en quelque sorte notre "police du bien-être animal" - ne disposent pas d'outils suffisants pour pouvoir suivre toutes les annonces sur internet, identifier les auteurs ou obtenir de la plateforme qui héberge les annonces, parfois installée à l'étranger, la suppression rapide des publicités illégales. Nous sommes trop souvent impuissants face à ces publicités, qui ne portent d'ailleurs pas que sur le territoire de la Région bruxelloise. Leur caractère extraterritorial soulève de nombreuses questions juridiques et pratiques.

¹²⁷ *De diereninspectie beschikt maar over een tiental personeelsleden en grijpt pas na klachten in.*

Het FARI-project maakt gebruik van artificiële intelligentie om de controles uit te breiden. Ik heb nog geen gegevens over aantallen advertenties en dieren.

Het proefproject dient om te onderzoeken welke aanpak de beste is om de controle van problematische advertenties te automatiseren. Daardoor zou het mogelijk moeten worden om sneller en efficiënter in te grijpen. Ik hoop dat het project de andere gewesten en andere landen kan inspireren, want door samen te werken met andere gewesten en op internationaal gebied zullen we illegale handel beter kunnen bestrijden.

¹²⁹ **De heer Jonathan de Patoul (DÉFI)** (in het Frans).- *Het lijkt me een erg interessant project.*

Leefmilieu Brussel heeft niet altijd de nodige mankracht. Technologie kan helpen om het personeelstekort op te vangen.

- Het incident is gesloten.

¹³³ **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

¹³³ **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

¹³³ **betreffende "het gebruik van de administratieve boetes in verband met overtredingen van de wetgeving inzake dierenwelzijn".**

¹³⁵ **Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Tijdens de begrotingsbesprekingen van vorig jaar verbaasde*

Constitué d'une dizaine de personnes, le département du bien-être animal ne possède pas les ressources nécessaires pour procéder à un contrôle proactif de toutes les petites annonces publiées sur les réseaux sociaux, il agit actuellement uniquement sur la base de plaintes et de signalements. Ses travailleurs tentent ainsi d'obtenir tant bien que mal des corrections, améliorations voire suppressions des annonces illégales.

En cours de développement, le projet FARI vise à exploiter les techniques d'intelligence artificielle en vue d'élargir, de faciliter et d'automatiser les contrôles et, ainsi, d'obtenir une suppression rapide des annonces illégales. À ce stade, je ne dispose pas encore de chiffres précis sur le nombre d'annonces et d'animaux concernés.

Pour l'instant, le projet pilote est consacré à l'examen de diverses pistes afin de déterminer le meilleur moyen d'automatiser le contrôle des annonces problématiques ainsi que la solution la plus rapide à apporter à la suite de la détection du contenu illégal. Le projet permettra de mettre en lumière les besoins spécifiques permettant l'élaboration d'un outil de contrôle plus efficace et rapide que celui dont nous disposons à l'heure actuelle.

À ma connaissance, il s'agit d'un projet inédit. Dès que nous aurons des résultats concrets, j'espère que nous pourrons mettre en œuvre ce projet et inspirer les autres Régions, ainsi que d'autres pays. Ce n'est qu'en nous organisant mieux aux niveaux interrégional et international que nous parviendrons à lutter contre ces annonces illégales et le trafic d'animaux qu'elles impliquent.

M. Jonathan de Patoul (DÉFI).- Ce projet inédit me semble particulièrement intéressant, et nous suivrons son évolution avec attention.

Comme vous le dites, Bruxelles Environnement manque parfois de moyens humains, et la technologie peut aider à combler cette lacune.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "l'utilisation des amendes administratives liées à des infractions à la législation en matière de bien-être animal".

Mme Victoria Austræet (indépendante).- Lors de l'examen du budget en novembre de l'année dernière, je m'étais étonnée qu'au niveau des recettes, aucun euro ne semblait avoir été perçu par

het me dat er geen euro van de administratieve boetes voor inbreuken tegen het dierenwelzijn naar het gewest ging.

In januari zei u dat de leidinggevende ambtenaar van Leefmilieu Brussel 33 administratieve boetes heeft uitgeschreven voor een bedrag van 11.347 euro. Dat bedrag ging naar het milieubeschermingsfonds en stond niet ingeschreven onder het begrotingsartikel in verband met dierenwelzijn. U zei dat de registratie beter kon, maar ik vraag me af of de inkomsten geen andere bestemming moeten krijgen.

Zowel milieubescherming als dierenbescherming zijn belangrijk, maar toch verschillend. Moeten we geen onderscheid maken in de begroting? Kunnen we niet naar het voorbeeld van Wallonië een dierenwelzijnsfonds oprichten? Het fonds zou asielen en verenigingen voor dierenbescherming kunnen steunen.

la Région dans le cadre d'amendes administratives liées à des infractions à la législation en matière de bien-être animal.

Je vous avais interrogé à ce sujet à l'occasion d'une question d'actualité en janvier dernier. Vous m'aviez répondu qu'en réalité, 33 amendes administratives ont été imposées par le fonctionnaire dirigeant de Bruxelles Environnement, pour un montant de 11.347 euros. La confusion réside dans le fait que ces montants sont versés au fonds pour la protection de l'environnement, et ne sont pas inscrits à l'article budgétaire lié aux recettes en matière de bien-être animal.

Dans votre réponse, vous aviez ajouté que la manière dont l'information était enregistrée pouvait probablement être améliorée, mais je me demande si ce n'est pas aussi - et surtout - la destination des recettes qui gagnerait à être revue.

Si les deux missions sont indispensables, le travail de préservation de l'environnement n'est en effet pas le même que celui de la protection des animaux, qui est réalisé par de nombreuses associations de terrain. On peut s'interroger sur la pertinence d'un fonds indifférencié, dans lequel les montants de la lutte contre la maltraitance animale sont dilués dans l'enveloppe générale de la politique environnementale régionale.

La Wallonie a montré l'exemple à cet égard, puisque le chapitre 10 du Code wallon du bien-être animal institue un fonds budgétaire spécifique en la matière. Il se divise en trois sections, intitulées "protection des animaux et sensibilisation à leur bien-être", "protection contre les abandons et la maltraitance animale" et enfin "protection des animaux d'expérience".

Je pense que nous pourrions imaginer un fonds budgétaire similaire à Bruxelles, qui pourrait, par exemple, contribuer à soutenir les refuges et associations, à recruter des inspecteurs-vétérinaires, ou encore à financer davantage les méthodes de tests sans animaux.

Par ailleurs, vous avez annoncé une réforme du système des amendes administratives régionales dans le Code de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale, notamment pour donner la possibilité aux inspecteurs du bien-être animal d'appliquer des transactions et perceptions immédiates.

Depuis janvier dernier, avez-vous entamé une réflexion sur l'enregistrement des recettes de la Région en matière de bien-être animal ?

Des discussions sont-elles en cours en vue de créer un fonds budgétaire spécifique pour la protection des animaux, sur la base du modèle wallon, qui serait alimenté par les amendes administratives perçues pour des infractions à la législation sur le bien-être animal ?

¹³⁷ *U zou overigens het systeem van administratieve boetes voor milieuovertredingen hervormen om onmiddellijke inningen mogelijk te maken. Hoever staat die hervorming van het Wetboek van Inspectie, Preventie, Vaststelling en Bestrafing van Milieumisdrijven, en Milieuaansprakelijkheid?*

Hebt u ondertussen al nagedacht over de registratie van die inkomsten voor dierenwelzijn? Loopt er overleg over de oprichting van een dierenwelzijnsfonds?

139 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Het lijkt me inderdaad nuttig om de inkomsten uit boetes voor inbreuken op het dierenwelzijn te gebruiken voor het dierenwelzijnsbeleid. Daar buigen we ons nu over in het kader van de hervorming van het Wetboek van Inspectie, Preventie, Vaststelling en Bestrafing van Milieumisdrijven, en Milieuaansprakelijkheid. Het zal ook aan bod komen in het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn.*

De inkomsten die de administratieve boetes opleveren, staan echter niet in verhouding tot de uitgaven van het gewest voor dierenwelzijn. Die middelen zijn zeker nuttig, maar volstaan volstrekt niet als structurele financiering van het dierenwelzijnsbeleid.

141 *Voorts heeft de regering in april 2022 het voorontwerp tot wijziging van het Wetboek van Inspectie in tweede lezing goedgekeurd. We wachten nu nog op het advies van de Raad van State. We bereiden ook al een uitvoeringsbesluit voor waarin de voorwaarden voor de onmiddellijke inning worden verduidelijkt. Dat moet ons in staat stellen om inbreuken tegen het dierenwelzijn doeltreffender te bestraffen.*

143 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *Boetes zullen zeker niet volstaan om het dierenwelzijnsbeleid te financieren, maar als er meer boetes worden opgelegd, heeft dat een ontradend effect.*

Enfin, pouvez-vous faire le point sur la réforme du régime de sanctions administratives environnementales dans le Code de l'inspection ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Je partage votre analyse et nous avons déjà échangé sur ce sujet lors des discussions budgétaires. Il pourrait en effet être pertinent d'orienter les recettes des amendes pour infraction au bien-être animal vers la politique y afférente. Pour cette raison, cette question est en cours d'analyse dans le cadre de la réflexion sur la rédaction du nouveau Code de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale et il est également question d'une mention spécifique dans le cadre du futur Code bruxellois du bien-être animal en cours de rédaction.

Pour rappel, la politique du bien-être animal représente à Bruxelles un budget de 1,5 million d'euros. Comme je vous l'avais indiqué, le montant des recettes des amendes administratives représentent pour l'instant 11.000 euros. Même si nous augmentions ce chiffre en dressant plus de constats d'infractions, ce montant ne dépasserait pas 50.000 euros. Cette stratégie ne permettrait pas de financer, de manière plus structurelle, un grand bond en avant dans la politique du bien-être animal. Bien entendu, ces revenus peuvent toujours être utiles pour soutenir un projet ponctuel.

Il ne faudrait pas croire qu'un flux continu de recettes prélevées au départ des amendes soit la base du financement du bien-être animal. Au contraire, elle est clairement financée par le budget. Il ne faudrait pas que nos recettes fluctuent au fil du temps, rendant erratiques les initiatives de soutien.

En ce qui concerne la réforme du régime des sanctions administratives environnementales, l'avant-projet d'ordonnance modifiant le Code de l'inspection en vue d'y insérer une procédure de transaction administrative a bien été adoptée par le gouvernement en seconde lecture fin avril 2022. Ce texte a été transmis au Conseil d'État. Nous attendons ses remarques pour y apporter les dernières corrections.

À la suite de l'adoption du texte, un arrêté d'exécution précisant les modalités, les infractions susceptibles de faire l'objet d'une transaction et les montants de cette transaction est en préparation. J'espère donc que la mise en œuvre de ce nouveau code permettra de sanctionner plus clairement, plus rapidement et plus efficacement les comportements attentatoires au bien-être animal, et que les recettes pourront être affectées à des politiques en matière de bien-être animal.

Mme Victoria Austraet (indépendante).- Effectivement, il ne faudrait pas baser la politique du bien-être animal sur ces recettes, mais je pense quand même qu'un accroissement de celles-ci permettrait de dissuader nombre de personnes maltraitantes, car les amendes actuelles sont extrêmement légères.

Extra inkomsten, hoe klein die ook zijn, kunnen bovendien gebruikt worden om dierenasielen en verenigingen nog wat meer bij te staan.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT

aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

betreffende "de verplichting tot sterilisatie van huiskatten".

TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW INGRID PARMENTIER,

betreffende "de verplichting tot sterilisatie van huiskatten".

Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke) (in het Frans).- *De verplichte sterilisatie van huiskatten wordt onvoldoende nageleefd, met een toenemend aantal zwervkatten tot gevolg.*

Het toepasselijke koninklijk besluit uit 2012 voorziet nochtans in de mogelijkheid om toe te zien op die verplichting. Krachtens de wet betreffende de bescherming en het welzijn der dieren riskeren overtreders een gevangenisstraf van acht dagen tot vijf jaar of een geldboete van 50 tot 100.000 euro.

In 2020 verklaarde u dat Leefmilieu Brussel bij een controle een attest vraagt aan het baasje van het dier om de sterilisatie te bewijzen. De controles worden doorgaans verricht na een klacht en in eerste instantie probeert Leefmilieu Brussel de verantwoordelijke op zijn plichten te wijzen.

Als de inspecteur dat wenst, kan hij een proces-verbaal opmaken en dat aan de procureur des Konings bezorgen. Die beslist dan of er vervolging wordt ingesteld. Komt er geen vervolging, dan kan de inspecteur een administratieve geldboete opleggen, eventueel in combinatie met een voorwaardelijke straf of een dwangsom.

De même, un accroissement des recettes pourrait, même de manière sporadique, constituer une aide pour les refuges ou les associations de terrain qui stérilisent les chats, par exemple. L'effet de cet accroissement serait donc positif.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "l'obligation de stérilisation des chats domestiques".

QUESTION ORALE JOINTE DE MME INGRID PARMENTIER,

concernant "l'obligation de la stérilisation des chats domestiques".

Mme Victoria Austræet (indépendante).- En 2022, le non-respect de l'obligation de stériliser les chats domestiques reste criant. Cette carence porte malheureusement à conséquence, puisque le nombre de chats errants et abandonnés ne cesse d'augmenter, malgré les efforts inlassables des associations de terrain.

L'arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques permet pourtant de vérifier le respect de l'obligation de stérilisation. Son article 6 prévoit en effet qu'à la demande d'un agent, "le responsable présente une attestation vétérinaire prouvant l'identification, l'enregistrement et, le cas échéant, la stérilisation de ses chats".

À ma connaissance, en vertu de l'article 35, point 11 de la loi de 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, la personne responsable de chats qui ne satisfait pas à cette obligation est passible d'une peine d'emprisonnement de huit jours à deux ans et d'une amende de 50 à 100.000 euros, ou d'une de ces peines seulement.

Lorsque je vous avais interrogé à ce sujet en 2020, vous m'aviez indiqué qu'en cas de contrôle, le département du bien-être animal de Bruxelles Environnement demande au responsable l'attestation prouvant la stérilisation du chat, que ces contrôles se font en général sur la base d'une plainte d'un particulier ou d'un refuge, et que Bruxelles Environnement essaie toujours dans un premier temps de sensibiliser.

Si l'agent le souhaite, il peut établir un procès-verbal qu'il enverra au procureur du Roi. Ce dernier devra l'informer dans les six mois de sa décision de poursuivre ou non l'auteur de l'infraction. En cas de classement sans suite du parquet, l'agent peut infliger une amende administrative alternative d'un montant

153 *Kunt u de klachten, processen-verbaal en administratieve boetes wegens het nalaten van de verplichte sterilisatie gedetailleerd toelichten voor de periode 2018-2021?*

Evalueert de regering of de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn het beleid? Stellen dierenrechtenverenigingen nog bepaalde eisen?

Overweegt u een nieuwe bewustmakingscampagne?

155 **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Sinds 2018 moeten katten verplicht gesteriliseerd worden in het Brussels Gewest om het aantal zwervkatten terug te dringen. De dierenasielen zitten overigens vol met katten.*

Daarom heeft het gewest een aantal maatregelen ingevoerd, zoals de sterilisatie van huiskatten en subsidies voor gemeenten om zwervkatten te steriliseren. Helaas wordt de verplichte sterilisatie van huiskatten nog onvoldoende nageleefd.

In 2020 gaf u aan dat de cijfers in verband met zwervkatten niet geheel betrouwbaar zijn, onder meer omdat het begrip 'zwervkat' soms op verschillende manieren geïnterpreteerd wordt. Voorts ging de afname van het aantal zwervkatten gepaard met een toename van het aantal katten in asielen.

157 *Heeft het gewest ondertussen een manier gevonden om het aantal zwervkatten op een betrouwbare manier in kaart te brengen? Zo ja, blijkt uit de cijfers dat het aantal zwervkatten afneemt?*

de 50 à 62.500 euros, éventuellement assortie d'un sursis ou encore d'une astreinte.

Pouvez-vous nous exposer le détail (nombre, montants, sursis, astreintes) des plaintes, procès-verbaux et amendes administratives infligés pour non-respect de l'obligation de stérilisation des chats pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021 ?

Vu la situation toujours désastreuse sur le terrain, une évaluation du plan chats est-elle menée par le gouvernement ou le Conseil bruxellois du bien-être animal afin de trouver des pistes de solutions ? Quelles demandes recevez-vous de la part des associations de terrain lorsque vous les rencontrez à ce sujet ?

Pouvez-vous nous indiquer si une nouvelle campagne de sensibilisation sur la stérilisation obligatoire des chats domestiques est à l'étude ? Si oui, quels en seront le format et le calendrier ?

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Dans votre rapport d'enquête "Donnez-nous votre voix", 94 % des répondants soutiennent l'obligation impliquant pour tout animal le droit à un logement, des soins et de la nourriture conforme à ses besoins. Malheureusement, ce droit n'est pas respecté dans le cas des chats errants.

Depuis le 1er janvier 2018, la stérilisation des chats est obligatoire en Région bruxelloise afin de lutter contre la prolifération des chats errants. En effet, cette dernière n'est bonne ni pour leur bien-être, ni pour la biodiversité. Rappelons qu'un couple de chats peut engendrer jusqu'à 5.000 chatons en cinq ans. Et ce, alors qu'il y a pléthore de chats en attente d'adoption dans les refuges.

Notre Région a mis en place différents mécanismes dont le plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques, des subsides donnés aux communes pour la stérilisation des chats errants, etc. Mais la stérilisation des chats domestiques est tout aussi essentielle : c'est un acte responsable et un devoir, malheureusement encore trop souvent non respecté.

En 2020, vous nous aviez renseigné le nombre de chats errants accueillis dans les refuges agréés, chiffres qui sont consultables sur le site de Bruxelles Environnement. Vous aviez toutefois expliqué que ce recensement n'était pas forcément fiable, vu que le terme "chat errant" était susceptible d'être interprété différemment d'une année à l'autre par les différents refuges. De plus, la diminution du nombre de chats errants était accompagnée d'une augmentation du nombre total de chats hébergés dans les refuges. Il y aurait donc des vases communicants.

La Région s'est-elle depuis accordée sur une définition claire et sur une méthodologie pour leur recensement, permettant ainsi un suivi de leur population ? Dans l'affirmative, les mesures mises en place sont-elles efficaces ? Une diminution du nombre de chats adultes et de chatons est-elle observée dans les refuges ?

Hoeveel controles werden er uitgevoerd inzake de verplichte sterilisatie van huiskatten? Hoeveel sancties werden er opgelegd?

Toujours en 2020, vous expliquiez que le département du bien-être animal demandait au propriétaire d'être en possession de l'attestation visée à l'article 6 de l'arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques chaque fois qu'un chat était suspecté de ne pas avoir été stérilisé, ce qui se fait sur la base de plaintes de particuliers ou de refuges.

Combien de contrôles ont-ils été effectués et combien de ces contrôles ont-ils abouti à de réelles sanctions ?

¹⁵⁹ **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Er zijn ongetwijfeld te veel katten in Brussel. Er is nog geen sluitende definitie voor het begrip 'zwerfkat'. Daar maken we werk van in het kader van het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn. Dat is ook van belang voor de bevoegdheidsverdeling. Ik ben immers bevoegd voor dierenwelzijn, maar wilde katten en zwerfkatten vallen onder het beheer van de biodiversiteit en betreffen dus een andere afdeling van Leefmilieu Brussel.*

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Vos questions me permettent de faire le point sur la problématique de la prolifération des chats sur le territoire de notre Région et de l'obligation de stérilisation.

Il y a sans doute trop de chats à Bruxelles, parmi lesquels des chats insuffisamment "gérés". La notion de "chat errant" ne fait pas encore l'objet d'une définition précise. C'est un point sur lequel nous travaillons dans le cadre de la rédaction du futur Code bruxellois du bien-être animal et qui nous permettra de définir avec précision ce qu'il faut entendre par là au regard de l'ensemble du dispositif mis en place. Si le bien-être animal relève de mes compétences, les notions de "chat dans la nature", "chat errant" et "chat en liberté" relèvent de la gestion de la biodiversité, qui constitue un autre département de Bruxelles Environnement. La coordination fait parfois défaut, même si les deux départements sont en contact.

In 2018 bereikte het aantal katten in dierenasielen een hoogtepunt. Sindsdien is het aantal volwassen katten in de asielen stabiel gebleven, maar het aantal kittens daalt wel gestaag. Er komen bovendien steeds meer gesteriliseerde katten aan in de asielen. Dat wijst er onrechtstreeks op dat er meer gesteriliseerd wordt, hoewel het nog steeds ruim onvoldoende is.

En ce qui concerne l'évolution du nombre de chats adultes et de chatons placés en refuge, on observe un taux relativement stable pour les chats adultes et une diminution graduelle du nombre de chatons depuis le pic constaté en 2018.

En revanche, nous remarquons une augmentation progressive du nombre de chats arrivant stérilisés au refuge, ce qui constitue un indicateur sous-jacent de la hausse du taux de stérilisation. Depuis l'entrée en vigueur de l'obligation de stérilisation en 2018, le nombre de chats stérilisés à l'arrivée dans les refuges est passé de 11 à 18 %. Nous frôlons donc les 20 %, même si ce pourcentage est encore largement insuffisant.

¹⁶¹ *Het aantal sancties wegens het nalaten van de verplichte sterilisatie is inderdaad op de vingers van een hand te tellen. Zo waren er in de periode van 2018 tot 2020 jaarlijks hooguit een vijftal waarschuwingen, ingebrekestellingen en processen-verbaal. Bovendien ontving Leefmilieu Brussel in die periode geen enkele klacht die specifiek betrekking had op de sterilisatie van katten.*

Mme Austraet m'interroge par ailleurs sur les sanctions faisant suite au non-respect de l'obligation de stérilisation :

- en 2018, on a dénombré un avertissement, deux mises en demeure et deux procès-verbaux ;

- en 2019, on a compté deux avertissements, un rappel après avertissement, six mises en demeure et un procès-verbal ;

- en 2020, nous avons recensé trois avertissements, deux mises en demeure et un procès-verbal.

In 2021 ontving Leefmilieu Brussel vijf meldingen over ongesteertiliseerde katten. Dat gaf aanleiding tot zes waarschuwingen en vijf ingebrekestellingen. Sinds 2017 heeft Leefmilieu Brussel vier administratieve boetes opgelegd wegens het nalaten van de verplichte sterilisatie.

Ces chiffres sont relativement faibles. Sur ces trois années, aucune des plaintes réceptionnées par Bruxelles Environnement ne portait spécifiquement sur la non-stérilisation des chats.

De gewestelijke diensten ontvangen dus nog maar zeer weinig meldingen in verband met de sterilisatie van katten. Dat komt

En revanche, en 2021, cinq plaintes ont été enregistrées concernant un ou plusieurs chats non stérilisés. Bruxelles

allicht voor een stuk doordat de verplichting betrekkelijk recent is.

Er zijn nog veel te veel huiskatten die niet gesteriliseerd zijn. Ik ontvang veel klachten over de gevolgen.

Environnement a envoyé six avertissements et dressé quatre mises en demeure. Par ailleurs, depuis 2017, Bruxelles Environnement a infligé quatre amendes administratives alternatives pour non-respect de l'obligation de stérilisation.

Les informations parvenant à nos services sont encore relativement faibles au regard de la réalité de la non-stérilisation de la plus grande majorité des chats en Région bruxelloise. Toutefois, cette obligation date de 2018 et est donc assez récente. En comparaison avec la même obligation pour les chiens, cette obligation est bien plus ancienne et nous n'avons pas encore atteint une proportion approchant les 100 %.

Le nombre de chats domestiques non stérilisés reste beaucoup trop élevé. De nombreuses associations de terrain nous communiquent les effets de l'absence de stérilisation sur la misère animale de ces chats errants ou redevenus sauvages. Je reçois d'ailleurs beaucoup de plaintes et d'échos du terrain, notamment de la part de traqueuses de chats errants sur les terrains vagues.

C'est la raison pour laquelle une campagne de sensibilisation sera menée l'année prochaine. Parallèlement, des adaptations législatives du plan chats, au travers des arrêtés relatifs à la stérilisation et à l'identification des chats, sont actuellement envisagées.

Mon cabinet est en contact étroit avec les refuges bruxellois, que j'ai souhaité associer à la construction de cette campagne de sensibilisation en m'appuyant sur leur expertise de terrain et leurs compétences en matière de gestion des populations de chats. Ces experts pourront être mobilisés afin d'adapter la législation en fonction des expériences qui nous seront communiquées, et afin que la campagne de sensibilisation soit la plus pertinente et percutante possible.

D'autres acteurs seront également sollicités dans le but de sensibiliser un maximum de citoyens. Nous sommes en train de dégager le budget et de définir les grandes lignes de cette campagne, je vous communiquerai un calendrier dès que j'en saurai davantage.

Mme Victoria Austraet (indépendante). - Il y a effectivement très peu de sanctions et d'avertissements, ce qui me paraît logique compte tenu du faible nombre de plaintes introduites. Les associations de terrain me font souvent part du fait qu'aucune sanction n'est appliquée. Peut-être conviendrait-il d'inciter leurs membres à systématiquement introduire une plainte.

Par ailleurs, il me semble que sanctions et sensibilisation doivent aller de pair. En effet, je me rends compte qu'énormément de citoyens ne sont simplement pas au courant de l'obligation de stérilisation et se retrouvent ainsi avec un animal non stérilisé auquel il arrive de s'enfuir et de terminer chat errant. C'est comme cela que les problèmes commencent. Il y a donc un énorme manque d'éducation et nous devons mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à grande échelle pour le pallier. Nous ne pouvons pas uniquement toucher les amoureux des

¹⁶³ *Daarom plannen we een nieuwe bewustmakingscampagne voor volgend jaar. Daarnaast overwegen we om de wetgeving aan te passen aan de hand van besluiten. Voor de nieuwe bewustmakingscampagne werkt mijn kabinet nauw samen met de dierenasielen. Hun ervaringen kunnen ons ook helpen om de wetgeving aan te passen. We doen ook een beroep op andere instanties om zoveel mogelijk burgers bewust te maken. Ik zal u de planning meedelen zodra die vastligt.*

¹⁶⁵ **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** (in het Frans). - *Ik hoor vaak van verenigingen dat er geen sancties worden opgelegd. Misschien kunt u ze aanmoedigen om telkens aangifte te doen als ze een ongestertiliseerde kat ontdekken.*

Naast sancties is bewustmaking ook noodzakelijk, want ik merk zelf ook dat veel mensen niet op de hoogte zijn van de verplichting. Die campagne moet vooral gericht zijn op het grote publiek en niet specifiek op echte dierenliefhebbers, want die zijn meestal wel al goed geïnlicht.

Ik hoop in elk geval dat er verbetering komt, want de huidige situatie veroorzaakt erg veel dierenleed.

¹⁶⁷ **Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo)** (in het Frans).- *Het zeer geringe aantal sancties wijst erop dat er andere oplossingen moeten worden gezocht. Ook de bevoegdheidsverdeling tussen u en minister Maron moet worden verduidelijkt.*

Het is goed dat er naar verhouding iets meer gesteriliseerde katten aankomen in de asielen, maar het blijft ruim onvoldoende. U moet dus blijven inzetten op bewustmaking. Daarbij moet er niet alleen aandacht naar dierenwelzijn gaan, maar ook naar de gevolgen voor de biodiversiteit. Het grote aantal zwervkatten vormt immers een bedreiging voor bepaalde kleine zoogdieren en vogels.

- Het incident is gesloten.

¹⁷¹ **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW VICTORIA AUSTRÆT**

¹⁷¹ **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

¹⁷¹ **betreffende "het volgen van een verplichte opleiding voor personeel dat in contact komt met dieren in erkende inrichtingen".**

¹⁷³ **Mevrouw Victoria Austræet (onafhankelijke)** (in het Frans).- *In 2018 voerde de Brusselse regering de verplichting in dat personeel van erkende etablissementen een opleiding over de behoeften van dieren moet volgen. Met die erkende etablissementen worden honden- en kattenfokkerijen, dierenwinkels en asielen bedoeld.*

animaux qui, en règle générale, sont au courant de l'existence de cette obligation. Nous devons toucher le plus grand nombre.

J'espère que nous multiplierons les sanctions et que les gens finiront par comprendre que cette obligation existe. Cela devrait permettre de diminuer la souffrance animale. Il y a énormément de chats errants et cette situation est catastrophique.

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Ces chiffres sont effectivement très faibles et peut-être faut-il trouver d'autres solutions pour le contrôle-sanction, même si l'on observe un léger progrès en 2021. Je reconnais toutefois que ce n'est pas évident.

Je constate aussi un problème de répartition des compétences. Les chats, les pigeons et les rats sont-ils de votre ressort ou de celui de M. Maron ? Il serait utile de clarifier vos compétences respectives pour faire avancer la situation.

Certes, le nombre plus élevé de chats qui arrivent stérilisés au refuge est un élément positif, même si le pourcentage de 18 % reste largement insuffisant puisqu'ils sont censés être tous stérilisés. Au vu de l'ampleur du problème, il faut poursuivre les actions de sensibilisation.

Outre le bien-être animal, ne faudrait-il pas aussi souligner l'impact sur la biodiversité ? De plus en plus de Bruxellois y sont sensibles. Or, les chats errants sont aussi un facteur de disparition des petits mammifères et des oiseaux. Pourquoi ne pas construire des alliances avec Natagora et la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux à cet égard ? Il faudrait donc inclure dans la communication non seulement l'aspect du bien-être animal mais aussi la protection de la biodiversité. Certes, vous me direz que cela non plus ne relève pas de votre compétence, mais il me semble possible de collaborer avec le service biodiversité de Bruxelles Environnement pour combiner les deux dimensions.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME VICTORIA AUSTRÆT

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "le suivi d'une formation imposée aux membres du personnel en contact avec les animaux des établissements agréés".

Mme Victoria Austræet (indépendante).- En 2018, le gouvernement bruxellois a adopté un arrêté modifiant l'arrêté royal de 2007 portant les conditions d'agrément des établissements pour animaux et portant les conditions de commercialisation des animaux. Parmi les nouvelles dispositions de cet arrêté figure une obligation, pour chaque membre du personnel en contact direct avec des animaux au sein d'un établissement agréé, de suivre une formation annuelle

Het is moeilijk om informatie te vinden over de verplichting die inmiddels vier jaar geldt. Voor zover ik weet, heeft Leefmilieu Brussel opleidingen verstrekt aan leidinggevenden van dierenasielen, maar nog niet aan het personeel.

Gaan de inspecteurs van Leefmilieu Brussel na of de verplichte opleiding voor het personeel wordt verstrekt?

Wordt de opleiding met de leidinggevenden van de betrokken etablissementen besproken, zodat we die eventueel kunnen bijsturen?

Beschikt de regering over een lijst van instellingen die de opleiding aanbieden? Houdt ze toezicht op de inhoud? Zijn de opleidingen afgestemd op de specifieke taken van de personeelsleden?

concernant les soins et besoins des animaux. En outre, l'établissement est tenu de fournir la preuve de cette formation, à la demande de l'autorité.

Rappelons que par "établissement agréé pour la commercialisation d'animaux", il faut entendre les élevages de chiens et de chats, mais aussi les animaleries qui vendent des nouveaux animaux de compagnie ainsi que les refuges. Si l'on peut raisonnablement penser que les membres du personnel des refuges tiennent compte au mieux des besoins des animaux, vu la vocation éthique de ces organismes, l'utilité d'une formation obligatoire semble plus évidente dans le cas des établissements à but lucratif.

Néanmoins, il est difficile de trouver des renseignements sur l'application de cette exigence en vigueur depuis quatre ans. D'après mes informations, des formations pour les responsables de refuges ont jadis été dispensées par Bruxelles Environnement, mais ce ne serait aujourd'hui pas le cas pour les membres du personnel.

Les inspecteurs de Bruxelles Environnement vérifient-ils le bon suivi de cette formation par le personnel des établissements agréés ? Quel est le résultat de ces contrôles ?

Une discussion avec des responsables de ces établissements a-t-elle été entamée, afin d'évaluer la pertinence de cette disposition et les éventuelles manières de l'améliorer ?

De telles formations sont-elles mises à la disposition des établissements par la Région elle-même, par le biais de Bruxelles Environnement ou d'un autre organisme ? Dans la négative, pourquoi ?

À défaut, le gouvernement dispose-t-il d'un registre des lieux proposant de telles formations et en supervise-t-il le contenu ? Ces formations sont-elles différenciées en fonction du type d'établissement, compte tenu de l'environnement de travail très différent selon que le membre du personnel est employé dans un élevage, une animalerie ou un refuge ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- La formation du personnel en contact direct avec les animaux est évidemment fondamentale pour garantir le bien-être des animaux hébergés dans les refuges, les élevages et les commerces bruxellois. Il peut y avoir beaucoup de cas de méconnaissance des besoins de chaque animal particulier.

Vous rappelez l'obligation de formation décidée en 2018, mais elle n'entraîne en vigueur que le 1er janvier 2021. Elle concerne le personnel qui a des rapports directs avec les animaux et porte sur les besoins et les soins aux animaux.

En raison des perturbations liées à la pandémie de Covid-19, il est possible que l'entrée en vigueur de cette obligation ait été quelque peu perturbée. L'arrêté ne prévoit pas, en tant que tel, le contenu et la durée de la formation. Il n'existe pas, à ce stade, de registre des formations existantes, ni même de procédure de

¹⁷⁵ **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Misschien heeft de coronacrisis de toepassing van de verplichting enigszins verstoord. In het besluit staat niets over de inhoud of tijdsduur van de opleiding. Er bestaat momenteel ook geen lijst van opleidingen, net zomin als een erkenningsprocedure. Het personeel van het merendeel van de etablissementen volgt online lessen en bezorgt Leefmilieu Brussel daar een bewijs van.*

177 *Bepaalde etablissementen hebben Leefmilieu Brussel naar aanleiding van controles laten weten dat ze het moeilijk vinden om geschikte opleidingen te vinden voor bepaalde diersoorten. Daarom werd beslist om alle opleidingen door Leefmilieu Brussel te laten organiseren. Elke opleiding wordt afgestemd op specifieke diersoorten, zodat de opleidingsbehoeften van alle personeelsleden aan bod komen.*

179 *Leefmilieu Brussel organiseert deze zomer een eerste opleidingscyclus. Daarna bekijken we hoe we het aanbod kunnen uitbreiden met geschikte opleidingen.*

179 **Mevrouw Victoria Austraet (onafhankelijke)** *(in het Frans).*- *Volgens mij zouden fokkerijen en dierenwinkels helemaal niet mogen bestaan, maar in afwachting kunnen we tenminste de juiste opleidingen verstrekken.*

179 **Mevrouw de voorzitter.**- In Wallonië bestaat er blijkbaar een opleiding om dierenverzorger te worden.

- *Het incident is gesloten.*

185 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL**

185 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

185 **betreffende "het verbod op elektrische, wurg- en prikhalsbanden in het Brussels Gewest".**

187 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** *(in het Frans).*- *Verenigingen en dierenartsen hebben heel wat kritiek op schok-, wurg- en prikhalsbanden voor honden. Ze werken op basis van pijn en kunnen bij misbruik of een defect lichamelijke of psychische schade veroorzaken bij het dier.*

reconnaissance par l'administration de telle ou telle formation. La plupart des établissements ont indiqué avoir choisi de suivre des cours en ligne et d'envoyer spontanément à Bruxelles Environnement une attestation du suivi de ces formations.

Certains établissements ont, à l'occasion de contrôles, fait part à Bruxelles Environnement de la difficulté de trouver des formations adéquates pour la variété d'animaux concernés.

Compte tenu de ces éléments, il a été décidé que des formations seraient organisées par le biais de Bruxelles Environnement, en tenant compte des spécificités liées à chaque type d'établissement ou à chaque catégorie d'animaux. La formation se déclinera donc par type d'animaux, afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux.

Bruxelles Environnement m'informe qu'un premier cycle de formations débutera cet été. Nous l'évaluerons ensuite afin d'examiner comment déployer l'offre au départ de Bruxelles Environnement. Il s'agit d'assurer la formation adéquate des personnes qui s'occupent d'animaux, afin de prévenir tout risque de maltraitance.

Mme Victoria Austraet (indépendante).- Il est toujours pertinent de prévoir une formation, en particulier pour les personnes qui travaillent dans les animaleries et les élevages. Bien sûr, à titre personnel, j'estime que les animaleries et les élevages ne devraient tout simplement pas exister. Mais en attendant, faisons au moins en sorte que ces personnes soient formées.

Mme la présidente.- Après vérification sur le site de l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises, la formation de soigneur animalier existe en Wallonie.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. JONATHAN DE PATOUL

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "l'interdiction des colliers électriques, étranglants et à piques en Région bruxelloise".

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Il y a maintenant presque un an, j'avais eu l'occasion de vous interroger sur l'interdiction des colliers électriques pour chien. Vous n'êtes pas sans savoir que ces colliers, au même titre que les colliers étranglants et à piques, font l'objet de vives critiques de la part de nombreuses associations et de vétérinaires qui les jugent extrêmement punitifs et basés sur la douleur. Et pour cause, une utilisation abusive ou un collier défectueux peut provoquer des contractions musculaires, des plaies au cou, des diarrhées, des tremblements

Op een eerdere vraag daarover antwoordde u dat het gebruik van schokhalsbanden als dusdanig niet verboden is, maar dat misbruik ervan wel wordt bestraft.

Voorts adviseert de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn een verbod op schok-, wurg- en prikhalsbanden. Uit studies blijkt immers dat dergelijke halsbanden niet doeltreffender zijn dan een positieve educatieve aanpak. Schokhalsbanden vergroten zelfs het risico op agressie, angst en ander ongewenst gedrag bij het dier.

Bent u van plan om het advies van de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn te volgen? Tegen wanneer voert u het verbod in? Wilt u het in het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn opnemen?

Geldt de maatregel ook voor andere dieren?

In het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn is er sprake van het bevorderen van positieve training. Hoe wilt u dat verwezenlijken?

Vlaanderen voerde vorig jaar een verbod in, dat in 2027 ingaat. Overweegt u ook zo'n lange termijn?

ou encore un accroissement du niveau de stress induisant une accélération de la respiration et du rythme cardiaque.

Dans votre réponse, vous m'indiquiez que l'utilisation de colliers électriques n'était pas à proprement parler interdite en Région bruxelloise, mais que son utilisation abusive est déjà incriminée par l'article 1er de la loi de 1986. Vous précisez également que le Conseil bruxellois du bien-être animal examinait la question de l'interdiction des colliers électriques, mais aussi d'autres types de dispositifs, tels que les colliers étrangleurs ou à piques.

Plus récemment, nous apprenions par voie de presse que le Conseil bruxellois du bien-être animal venait d'émettre un avis suggérant d'imposer l'interdiction de l'utilisation de colliers électriques, étrangleurs ou à piques. Le conseil considère en effet que plusieurs études établissent que ce type de colliers n'est pas plus efficace que les techniques d'éducation positive pour chiens et que les méthodes d'éducation canine utilisant les colliers électriques induisent des risques plus élevés d'agression, de peur, d'anxiété et d'autres comportements indésirables, tout en diminuant la qualité de la relation avec le responsable du chien.

Plus loin, je me réjouissais de lire par ailleurs que vous entendiez suivre cet avis et d'aller vers une interdiction de ces colliers électriques, étrangleurs et à piques.

Pouvez-vous me confirmer qu'il est bien question de suivre l'avis formulé par le Conseil bruxellois du bien-être animal ? Dans l'affirmative, à quelle échéance ? Est-il question d'intégrer cette interdiction des colliers électriques, étrangleurs et à pique dans le futur Code bruxellois du bien-être animal ?

En dehors des chiens, d'autres espèces seront-elles visées par cette mesure ?

L'avis du Conseil bruxellois du bien-être animal fait également mention de la promotion de méthodes de dressage positives. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce point ? Comment cela va-t-il se matérialiser ?

La Flandre a adopté une telle mesure l'année passée, avec une entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2027. Envisagez-vous un délai aussi long en Région bruxelloise ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Lorsque vous nous aviez adressé la question orale, nous ne disposions pas encore de l'avis du Conseil bruxellois du bien-être animal sur la question des colliers électriques, des colliers étrangleurs et des colliers à piques. Ce dernier l'a remis le 6 mai dernier.

Le Conseil bruxellois du bien-être animal attire notre attention sur les risques d'atteintes au bien-être, au comportement et à la santé des animaux des chiens et des chats sur lesquels ils sont malheureusement utilisés.

Dans les travaux en cours sur le Code bruxellois du bien-être animal, il est prévu d'intégrer un encadrement sévère à l'égard de ces colliers. L'utilisation ainsi que la vente de ce

189

De heer Bernard Clerfayt, minister (in het Frans).- *De Brusselse Raad voor Dierenwelzijn wijst in zijn advies op mogelijke gevolgen voor het welzijn, het gedrag en de gezondheid van de dieren waarbij dergelijke halsbanden worden gebruikt.*

Daarom zal het gebruik en eventueel ook de verkoop ervan in het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn verboden worden. Aangezien de federale regering bevoegd is voor handel, is het echter afwachten wat de Raad van State adviseert over de bevoegdheid inzake de verkoop van dergelijke halsbanden.

Ik wil hier in elk geval zo ver mogelijk in gaan. Daarbij zal ik rekening houden met het advies van de Brusselse Raad

voor Dierenwelzijn om een overgangperiode van een jaar te hanteren voor burgers en van een halfjaar voor de politie en het leger.

type de dispositif sur le territoire régional seraient visées. Vu la compétence de l'État fédéral en matière de commerce, il sera particulièrement intéressant d'examiner l'avis que remettra le Conseil d'État quant à la répartition des compétences entre l'État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale sur la question de la vente de ces colliers qui portent atteinte au bien-être animal.

L'avis du Conseil bruxellois du bien-être animal daté du 6 mai nous renvoie vers plusieurs avis du Conseil d'État qui sembleraient appuyer la thèse de la compétence de la Région en la matière. Nous comptons donc bien nous saisir de cet élément pour aller le plus loin possible. Le conseil suggère une période transitoire d'un an pour les citoyens et de six ans pour les chiens de la police et de l'armée. Nous allons intégrer cet aspect dans notre réflexion.

Nous allons également nous inspirer des dispositions prises en Flandre - qui reporte l'entrée en vigueur de l'interdiction décidée - ainsi que des débats en cours en Wallonie, qui envisage également l'interdiction. Nous menons ce travail de coordination et d'information mutuelle entre les trois Régions de manière à aboutir à des mesures aussi cohérentes que possible.

Enfin, le Conseil bruxellois du bien-être animal recommande que la nouvelle réglementation s'accompagne de la sensibilisation du public et des professionnels à l'importance du dressage canin "positif", méthode qui favorise la récompense plutôt que la punition systématique. Cela me paraît relever du bon sens même.

Des réflexions sont en cours dans le cadre de la rédaction du futur Code bruxellois du bien-être animal. Elles concernent notamment l'éventuelle imposition ou recommandation de l'éducation par la récompense dans l'agrément des centres d'éducation canine.

Nous travaillons activement sur ces pistes pour le futur code, que j'espère pouvoir présenter au parlement d'ici un an.

- *L'incident est clos.*

¹⁹¹ Voorts overleg ik met de Vlaamse en Waalse ministers voor Dierenwelzijn, zodat we onze maatregelen zo goed mogelijk op elkaar kunnen afstemmen.

Ten slotte adviseert de Brusselse Raad voor Dierenwelzijn om een bewustmakingscampagne over positieve hondentraining te voeren, wat mij een goed idee lijkt.

Ik bekijk of het mogelijk is om een erkenning voor hondenscholen die positieve training aanbieden, in het Brussels Wetboek voor Dierenwelzijn op te nemen. Ik hoop het wetboek volgend jaar aan het parlement te kunnen voorleggen.

- *Het incident is gesloten.*

QUESTION ORALE DE MME DOMINIQUE DUFOURNY

¹⁹⁵ MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW DOMINIQUE DUFOURNY

¹⁹⁵ aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

¹⁹⁵ betreffende "de adoptie van dieren uit dierenasiels door bejaarden".

concernant "l'adoption d'animaux en refuges animaliers par des personnes âgées".

¹⁹⁷ **Mevrouw Dominique Dufourny (MR)** (*in het Frans*).- *Gezelschapsdieren doorbreken het isolement waar veel ouderen mee te maken krijgen. Daarnaast versterkt de zorg voor een dier het zelfvertrouwen. Door met het dier te gaan wandelen, kan de oudere bovendien contact leggen met anderen. Het dier vormt een dankbaar gespreksonderwerp. Bovendien verzacht*

Mme Dominique Dufourny (MR).- La compagnie des animaux exerce de nombreux bienfaits sur la santé des personnes âgées. D'une part, elle rompt leur isolement, car l'animal apporte une compagnie gratifiante, stimulante et positive, qui permet de

de aanwezigheid van een huisdier de gevolgen van sommige degeneratieve ziekten.

Veel ouderen durven echter geen dier meer in huis te nemen omdat hun familie niet kan beloven dat ze ervoor zal zorgen als hij of zij dat niet meer kan. Een asiel in Frankrijk heeft daar een oplossing voor gevonden: ouderen kunnen een dier adopteren, maar het asiel blijft juridisch gezien de eigenaar, zodat het dier naar het asiel kan terugkeren als dat nodig blijkt.

détourner l'attention de la personne âgée des soucis de son quotidien.

D'autre part, l'animal de compagnie responsabilise le maître et renforce son estime de soi, en l'amenant à pourvoir aux besoins d'un autre être vivant, à rester actif grâce au jeu, à se promener avec son animal, mais aussi à l'observer et à prendre des décisions le concernant.

Par la même occasion, des liens se créent avec d'autres propriétaires d'animaux ainsi qu'avec ses proches, car l'animal devient un sujet de conversation avec les membres de la famille et les plus jeunes. Le fait de vivre avec un animal atténue également les effets de certaines maladies dégénératives.

Néanmoins, arrivées à un âge avancé, les personnes âgées n'osent pas reprendre un animal car, bien souvent, leur famille ne leur garantit pas qu'elles s'en occuperont après elles. Afin d'éviter ce genre de désagrément, mais aussi dans l'objectif de lutter contre l'isolement des seniors et d'apporter un foyer aux animaux abandonnés, un refuge animalier situé en France a trouvé un bon compromis et a mis en place un dispositif d'aide à l'adoption baptisé Animaux Séniors.

Le projet permet aux personnes âgées d'envisager une adoption sans être freinées par leur âge ou leur condition. La personne âgée peut accueillir un animal de compagnie qui lui correspond, sans craindre pour l'avenir de ce dernier. Effectivement, en cas de décès ou d'hospitalisation, l'animal pourra être remis au refuge animalier, qui reste juridiquement propriétaire de l'animal.

Le dispositif comprend plusieurs étapes incontournables. Tout d'abord, la mairie identifie et transmet les coordonnées de la personne âgée intéressée au refuge animalier. Ensuite, le refuge effectue une visite préalable au domicile de la personne âgée afin d'évaluer ses conditions de vie : état de santé, lieu de résidence, expérience en tant que maître, etc. À titre d'exemple, si une personne souhaite adopter un grand chien, il est préférable qu'elle dispose d'un jardin. Si elle a des difficultés à marcher, on lui proposera un petit chien.

Une fois cette visite préalable validée, l'animal peut être placé. Un suivi et un accompagnement sont ensuite effectués avec l'aide de la mairie afin de garantir que le placement se passe dans les meilleures conditions possibles.

Une aide financière non négligeable est également octroyée par le refuge animalier aux personnes âgées précarisées, de manière à permettre à toutes les personnes intéressées de profiter du dispositif. La totalité des frais de vétérinaire et des frais de nourriture de l'animal sont alors pris en charge.

Un dispositif similaire à celui instauré en France pourrait-il être envisagé en Région bruxelloise ?

¹⁹⁹ *Het asiel brengt voorafgaand aan de adoptie een bezoek aan de oudere om samen na te gaan welk dier het best bij hem of haar past. Zodra de adoptie rond is, krijgt de oudere begeleiding. Bovendien betaalt het asiel de kosten voor de dierenarts en de voeding voor het dier.*

Is een dergelijke aanpak ook in Brussel mogelijk?

Welke maatregelen en middelen heeft het gewest om de adoptie van een asieler door ouderen te stimuleren?

Overlegt u met dierenasielen en verenigingen die ouderen uit hun isolement willen halen? Zo ja, met welk resultaat?

201 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Het gezelschap van een dier is inderdaad heilzaam voor ouderen. Het gewest stimuleert de aanwezigheid van huisdieren in rusthuizen dan ook met het label voor diervriendelijke gemeenten.*

Asielen die worden gecontacteerd door een oudere, zoeken systematisch een dier uit dat bij hem of haar past. De adoptie moet immers niet alleen voor de oudere, maar ook voor het dier een goede zaak zijn.

203 *Ik ben niet op de hoogte van een initiatief dat vergelijkbaar is met het Franse voorbeeld dat u net beschreef.*

Er bestaan wel algemene initiatieven. Zo kennen bepaalde gemeenten cheques toe waarmee mensen die een dier adopteren, naar een dierenarts kunnen gaan om op voorhand advies in te winnen.

Voorts gaat mijn aandacht naar dierenwelzijn in het algemeen. Een adoptie moet altijd een positieve zaak zijn voor zowel mens als dier.

Quels sont les outils régionaux et les moyens actuellement mobilisés pour soutenir et favoriser l'adoption d'animaux en refuge animalier par des personnes âgées ?

Enfin, des concertations sont-elles menées avec les différents refuges animaliers agréés en Région bruxelloise, ainsi qu'avec diverses associations luttant contre l'isolement des personnes âgées ? Dans l'affirmative, quels ont été les aboutissements et conclusions de ces concertations ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Je partage votre constat : la compagnie d'un animal est source de nombreux bienfaits pour la santé des personnes âgées, des familles ou des personnes seules. La Région incite dès lors les communes à permettre l'accès des animaux de compagnie dans les maisons de repos via le label "Commune amie des animaux". C'est l'une des recommandations du label.

Nous sommes en contact régulier avec les refuges bruxellois. Nous savons que, lorsqu'ils discutent avec des candidats à l'adoption, et en l'occurrence avec une personne âgée, ils les orientent systématiquement vers l'animal le plus adapté à son mode de vie, à son âge et à son état de santé. L'adoption ne doit pas être bénéfique uniquement à l'adoptant, elle doit l'être aussi à l'animal lui-même : l'adoptant doit pouvoir lui assurer les soins requis - par exemple des promenades, pour un chien - sur la durée de vie de l'animal.

Il doit s'agir d'un bon mariage entre l'animal et le maître. Les questions à se poser lors de l'adoption d'un animal ont d'ailleurs été abordées dans le cadre de la dernière campagne de sensibilisation sur l'adoption d'animaux lancée par Bruxelles Environnement.

Quant à l'exemple que vous avez trouvé dans une commune française, je n'ai pas recueilli de demandes spécifiques de refuges, de maisons de repos ou d'autres centres pour seniors. Aucun besoin particulier ne m'a été communiqué par des associations luttant contre l'isolement des personnes âgées. Je n'ai donc pas connaissance d'un quelconque outil qui ait pu être développé en Région bruxelloise pour accompagner, encadrer, faciliter et assurer la réussite de l'adoption d'animaux par des personnes âgées.

Il existe des initiatives plus générales, comme la distribution par certaines communes de chèques vétérinaire permettant d'obtenir des conseils et des indications préalablement à l'adoption d'un animal. Dans ce cadre, un vétérinaire peut indiquer les conditions écologiques et les contraintes à respecter pour bien accueillir un animal chez soi. Ce dispositif peut aussi s'appliquer à l'accueil d'un animal par une personne âgée.

À ce stade, je n'ai pas connaissance du développement de projets spécifiques. J'entends rester attentif à la notion de bien-être animal. Vous avez abordé votre question sous l'angle du bien-être des personnes âgées, sujet évidemment très important, mais

205 **Mevrouw Dominique Dufourny (MR)** *(in het Frans)*.- *Dat klopt: een dier moet een goede thuis vinden nadat het in een asiel heeft verbleven.*

Het is een goede zaak dat huisdieren in rusthuizen toegelaten zijn. Ik moedig u aan om die maatregel verder uit te werken.

- *Het incident is gesloten.*

209 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW DOMINIQUE DUFOURNY**

209 **aan de heer Bernard Clerfayt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Werk en Beroepsopleiding, Digitalisering, Plaatselijke Besturen en Dierenwelzijn,**

209 **betreffende "de oprichting van een voedselbank voor huisdieren".**

211 **Mevrouw Dominique Dufourny (MR)** *(in het Frans)*.- *In het Waals Gewest heeft een grote dierenvriend in 2015 een voedselbank voor huisdieren opgericht om te voorkomen dat baasjes hun huisdieren in de steek moeten laten wegens geldgebrek.*

Die voedselhulp is aan bepaalde voorwaarden gebonden. Elke alleenstaande die onder de armoedegrens leeft, heeft er toegang toe. Voor een gezin met twee kinderen wordt de inkomensdrempel verhoogd. De steun is beperkt tot maximaal vijf dieren per gezin, waarvan er drie van dezelfde soort moeten zijn. Bovendien mogen de baasjes geen extra huisdieren in huis nemen.

Alle baasjes van huisdieren zouden de kans moeten hebben om zich tot een voedselbank te wenden wanneer zij een moeilijke periode doormaken.

le bien-être animal doit également être respecté dans ce mariage entre l'animal et son maître.

Je resterai attentif à toute demande qui me serait formulée. Je demanderai au service du bien-être animal de Bruxelles Environnement d'examiner toute demande ou tout projet qui émanerait du terrain en ce sens.

Mme Dominique Dufourny (MR).- Effectivement, un bon mariage est nécessaire. L'animal doit trouver son bonheur et les meilleures conditions de vie, après un passage en institution. C'est une question d'harmonie.

Je vous remercie pour les personnes en maison de repos qui accueillent les animaux. C'est très important, et il n'y en a malheureusement pas encore assez. Je vous encourage à poursuivre en ce sens et à œuvrer pour le bien-être des personnes âgées et des animaux dans notre belle Région.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME DOMINIQUE DUFOURNY

à M. Bernard Clerfayt, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, de la transition numérique, des pouvoirs locaux et du bien-être animal,

concernant "la création d'une banque alimentaire pour animaux de compagnie".

Mme Dominique Dufourny (MR).- En ces temps difficiles, en raison d'une reprise économique post-Covid-19, ainsi que d'une inflation au plus haut depuis trente ans, les demandes d'aide affluent toujours auprès des banques alimentaires. En Région wallonne, à Courcelles, un grand protecteur des animaux a créé en 2015, la Banque alimentaire pour animaux de compagnie.

Son objectif est multiple : récolter de la nourriture pour les animaux, de même que les produits de première nécessité, tels que de la litière, pour les chats, mais aussi les distribuer auprès des personnes et familles précarisées. Cela permet aux propriétaires d'animaux de les nourrir et ne pas les abandonner par manque de ressources financières.

Comme dans la plupart des associations, cette aide alimentaire est subordonnée à certaines conditions. Toute personne isolée vivant sous le seuil de pauvreté peut y accéder et, pour un ménage de deux adultes et de deux enfants, le seuil de revenus est revu à la hausse. L'aide est limitée à maximum cinq animaux par foyer, dont trois de la même espèce. En outre, les propriétaires des animaux ne sont pas autorisés à accueillir un animal supplémentaire durant la période d'aide. Le but est de permettre la préservation du lien affectif existant, et non d'en créer de nouveaux sans en avoir les moyens financiers.

213 *Welke maatregelen bestaan er in het Brussels Gewest voor eigenaars van dieren die voedselhulp zoeken?*

Hoeveel mensen hebben voedselhulp voor hun huisdieren gevraagd aan het departement Dierenwelzijn van Leefmilieu Brussel?

Heeft de administratie overleg gepleegd met de verenigingen? Is een dergelijk initiatief mogelijk in Brussel?

215 **De heer Bernard Clerfayt, minister** (in het Frans).- *Er bestaat momenteel geen voedselbank voor huisdieren in Brussel.*

Wie een dier in huis neemt, krijgt een belangrijke verantwoordelijkheid waarover goed moet worden nagedacht. Dat is ook het thema van de bewustmakingscampagne die momenteel loopt. Een huisdier brengt verplichtingen met zich mee op het gebied van opvoeding, verzorging en ruimte, en kost bovendien geld. Voor een kat bijvoorbeeld is dat gemiddeld 50 euro per maand.

Wanneer mensen door onvoorziene problemen de verzorging en het eten van hun huisdier niet meer kunnen betalen, moet niet het budget voor het huisdier, maar dat van het baasje worden herzien. Mensen in een precare situatie kunnen altijd bij het OCMW aankloppen.

217 *Ook de Stichting Prins Laurent kan steun bieden. Tot slot worden er elk jaar giften ingezameld door verenigingen, dierenasielen en burgergroeperingen om mensen in nood te helpen.*

Leefmilieu Brussel heeft geen enkel verzoek om hulp ontvangen van particulieren of verenigingen. De indirecte solidariteitsmechanismen lijken dus te volstaan.

Tous les propriétaires d'animaux devraient avoir une chance de trouver de l'aide auprès d'une banque alimentaire. Psychologiquement et moralement, savoir qu'une aide existe en cas d'incident de vie, quel qu'il soit, constitue un pas positif, un encouragement vers la résolution d'un problème.

Quels sont les outils régionaux et les moyens actuellement mobilisés pour soutenir les propriétaires d'animaux à la recherche d'une aide alimentaire ?

Disposez-vous de chiffres concernant le nombre de personnes ayant demandé ce type d'aide auprès du département du bien-être animal de Bruxelles Environnement ?

Des concertations avec les associations actives dans ce secteur ont-elles été menées par votre administration ? Dans l'affirmative, quelles conclusions pouvez-vous nous communiquer à ce stade ? Dans la négative, un tel déploiement à Bruxelles est-il envisageable ?

M. Bernard Clerfayt, ministre.- Il n'existe pas d'outil régional spécifique dédié à la recherche ou à la mise en place d'une banque alimentaire pour animaux de compagnie. Accueillir un animal est une responsabilité importante, qui est prise par chaque propriétaire et qui doit être mûrement réfléchie. C'est d'ailleurs le thème de la campagne de sensibilisation que mène actuellement Bruxelles Environnement.

Il est indispensable que le futur maître ou gestionnaire de l'animal se rende compte qu'avoir un animal entraîne des obligations en matière de comportement, de soins ou d'espace à lui offrir, mais également que cela représente un coût. Ainsi, nourrir un chat coûte en moyenne 50 euros par mois, un coût qui peut varier avec l'inflation. Il s'agit donc d'une donnée à prendre en considération lorsqu'on décide d'acquérir un animal.

Les accidents de la vie peuvent évidemment générer certaines difficultés inattendues pour la prise en charge des soins et des frais de nourriture d'animaux. Dans ces cas-là, ce n'est pas le budget de l'animal qui est à revoir mais bien celui du propriétaire. À cet égard, les personnes précarisées peuvent recourir aux services des CPAS, par exemple.

La Fondation Prince Laurent est également susceptible d'intervenir pour aider les personnes précarisées à conserver le lien avec leur animal ou leur offrir un soutien à la prise en charge de l'animal. Par ailleurs, des collectes de dons sont organisées chaque année par des associations, des refuges et des collectifs citoyens afin de venir en aide aux personnes en difficulté.

Le département administratif du bien-être animal de Bruxelles Environnement indique n'avoir reçu aucune demande de ce type. De même, aucune demande spécifique n'a été formulée par le secteur associatif. Les mécanismes indirects de solidarité semblent donc satisfaire aux éventuels besoins qui se posent sur le terrain.

219

Mevrouw Dominique Dufourny (MR) *(in het Frans)*.- *Ik heb het niet zozeer over mensen die een dier willen adopteren, maar veeleer over mensen die al een huisdier hebben. Wanneer zij een moeilijke periode doormaken, volstaat hun OCMW-uitkering soms niet om het eten van hun dier te betalen. Een voedselbank voor huisdieren zou dus ook nuttig zijn in Brussel. Die zou zowel de dieren als de mensen helpen, omdat zo wordt voorkomen dat baasjes afscheid moeten nemen van hun geliefde dier.*

- Het incident is gesloten.

Mme Dominique Dufourny (MR).- Comme vous le rappelez dans votre campagne d'adoption, un animal représente effectivement des obligations. Je parle toutefois ici de personnes qui n'ont pas spécialement adopté un animal, mais en possèdent déjà un. Ces personnes peuvent connaître une période difficile, durant laquelle le budget du CPAS ne leur permet pas de nourrir leur animal.

Une action similaire à celle lancée à Courcelles pourrait être menée en Région de Bruxelles-Capitale. Son fondateur serait d'ailleurs ravi de rencontrer votre administration pour expliquer la manière dont cela se déroule dans sa ville.

Il y a, certes, la Fondation Prince Laurent et les aides, mais il est indispensable que personne ne doive abandonner son animal s'il manque de ressources pour le nourrir. Cette disposition aiderait à la fois les animaux et les personnes, en évitant à ces dernières de devoir se séparer de l'animal aimé. La Région de Bruxelles-Capitale peut prendre les devants en la matière. Je ne parle donc pas des candidats à l'adoption, mais des personnes possédant déjà un animal.

- L'incident est clos.